

Offre de services bancaires aux étudiants étrangers CIBC (OSBEE) Programme de recommandation en ligne Modalités

Admissibilité

1. L'offre de recommandation (l'« Offre ») s'adresse à toute personne résidant au Canada ou petite entreprise exerçant ses activités au Canada qui détient un compte de dépôt auprès d'une institution financière située au Canada (« Partie qui fait la recommandation ») et qui recommande avec succès à un ami (l'« Ami ») de soumettre à la Banque CIBC une demande pour l'Offre de services bancaires aux étudiants étrangers CIBC (OSBEE). Avant de fournir des renseignements, y compris l'adresse courriel de la Partie qui fait la recommandation, l'Ami doit s'assurer d'avoir le consentement de la Partie qui fait la recommandation de fournir à la Banque CIBC tous les renseignements relatifs à la Partie qui fait la recommandation aux fins de l'administration de la prime de recommandation décrite ci-dessous.

Exigences de l'Offre

1. Une prime de recommandation en argent, correspondant au montant indiqué à l'adresse <https://www.cibc.com/fr/special-offers/international-student-bank-account.html>, (« Prime ») sera versée à la Partie qui fait la recommandation et à l'Ami si :
 - a) l'Ami utilise la plateforme en ligne de l'OSBEE CIBC pour entrer l'adresse courriel de la Partie qui fait la recommandation (aucune Prime ne sera versée à l'Ami ou à la Partie qui fait la recommandation si la recommandation est faite d'une autre manière);
 - b) la Partie qui fait la recommandation a une adresse courriel valide et un compte de dépôt auprès dans une institution financière canadienne;
 - c) l'Ami active son nouveau compte CIBC obtenu dans le cadre de l'OSBEE en suivant les instructions fournies durant le processus de demande.

Versement de la Prime et conditions

1. La Prime sera versée dans le compte bancaire personnel CIBC de l'Ami dans un délai de 14 jours ouvrables après que l'Ami aura activé son nouveau compte CIBC ouvert dans le cadre de l'OSBEE à son arrivée au Canada en suivant les étapes d'activation fournies.
2. La Prime sera versée à la Partie qui fait la recommandation dans un délai de 14 jours après que la Banque CIBC aura reçu les fonds de l'Ami et que la demande aura été traitée.
3. Si la Partie qui fait la recommandation n'a pas de compte de dépôt CIBC, la Prime sera versée au moyen du service Virement *Interac*^{MD} à l'adresse courriel fournie.
4. Il y a une limite d'une (1) Prime versée à la Partie qui fait la recommandation par Ami et d'une (1) Prime versée à l'Ami, quel que soit le nombre de comptes au nom de l'Ami. L'Ami ne doit jamais avoir activé un compte à la Banque CIBC auparavant. L'Offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucune autre remise à moins d'indication contraire.
5. La Banque CIBC se réserve le droit, à son entière discrétion, de suspendre, d'annuler, de limiter ou de révoquer la participation de toute personne à l'Offre, si elle constate ou croit que cette personne trafique le processus, l'équité ou l'intégrité de l'Offre ou en abuse. La Banque CIBC n'est pas responsable du versement des Primes à l'Ami ou à la Personne qui fait la recommandation (le cas échéant) si les coordonnées fournies sont incomplètes ou inexactes... Elle se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre, ou de modifier les présentes modalités (les « Modalités »), de quelque façon que ce soit, sans préavis ni obligation de sa part, pour quelque raison que ce soit. Si vous participez à l'Offre ultérieurement, vous serez assujetti aux Modalités en vigueur à ce moment-là. Veuillez visiter le site <https://www.cibc.com/en/banking-CIBC/join-CIBC/international-%20student-gic.html> pour obtenir de l'information sur toute mise à jour apportée à ces Modalités.
6. Chaque Partie qui fait la recommandation a droit à un maximum de (i) 50 Primes en argent dans un délai de 12 mois et de (ii) 250 Primes en argent à vie, sauf si la Banque CIBC en convient autrement à sa seule discrétion par écrit.

Offre de services bancaires aux étudiants étrangers CIBC (OSBEE) – Programme de recommandation en ligne – Modalités

7. La présente Offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucune autre remise à moins d'indication contraire de la part de la Banque CIBC. La Banque CIBC peut, à son entière discrétion, révoquer ou limiter cette Offre, y compris le nombre de Primes en argent versées, si elle a des raisons de croire que vous trafiquez le processus, l'équité, l'intégrité ou le fonctionnement de l'Offre ou en abusez, ou encore que vous vous livrez à des activités suspectes ou frauduleuses.
8. La Partie qui fait la recommandation convient de ne transmettre le code ou le lien Recommandez-nous à un ami qu'aux personnes avec qui elle entretient une relation personnelle ou un lien familial.
9. La Partie qui fait la recommandation accepte de ne pas déclarer qu'elle agit au nom de la Banque CIBC ou qu'elle fait partie du personnel, des mandataires, des intermédiaires ou des représentants de la Banque CIBC, sauf dans la mesure où la Partie qui fait la recommandation est payée à titre d'influenceuse ou d'ambassadrice de la Banque CIBC et, dans de telles circonstances, seulement dans la mesure où une telle déclaration est permise en vertu de l'entente applicable à titre d'influenceuse ou d'ambassadrice. La Partie qui fait la recommandation accepte de ne pas se servir d'une publicité payée et de ne pas recourir à un service quelconque pour faire connaître, promouvoir ou transmettre son lien unique Recommandez-nous à un ami. L'offre de recommandation et le lien Recommandez-nous à un ami ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles non commerciales.
10. La Prime en argent doit être acceptée telle quelle et ne peut être transférée ni cédée. Aucun remplacement de Prime en argent ne sera autorisé. La partie qui reçoit la Prime en argent est entièrement responsable de toute répercussion fiscale associée à la réception de la Prime. La Prime en argent sera traitée comme un crédit au compte de carte de crédit et nom comme un paiement.
11. L'Offre est assujettie aux modalités de l'entente avec le fournisseur de produits et services financiers Simplii Financial (Simplii Financial Products and Services Agreement). La Banque CIBC se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler ou de modifier en tout temps les modalités de l'Offre, ou d'y mettre fin, sans préavis, pour quelque raison que ce soit, et de révoquer, de limiter ou de suspendre l'Offre pour toute personne qui semble trafiquer l'Offre ou en abuser, ou encore qui se livre à des activités suspectes ou frauduleuses.
12. En participant à cette Offre, vous acceptez d'être lié par ces Modalités et consentez à recevoir des messages électroniques concernant votre participation à l'Offre au nom de la Banque CIBC. Vous consentez également à ce que la Banque CIBC, ses mandataires et ses représentants recueillent, utilisent et communiquent les renseignements personnels que vous avez soumis en participant à l'Offre aux fins de l'administration de celle-ci et conformément à la Politique en matière de protection des renseignements personnels énoncée dans la brochure intitulée « Protection des renseignements personnels » (accessible à l'adresse www.cibc.com/fr/privacy-security/privacy-policy.html).